



Union Nationale
du Sport Scolaire

RÈGLEMENT

23 | 24

Natation

Par équipe



Version du 01/06/2023

Mise à jour du 30/10/2023

Règlement Natation

Des épreuves des championnats UNSS

Par équipe sport partagé (collèges et lycées)

Version du 01/06/2023

Mise à jour du 30/10/2023

Les spécificités :

✓ L'équipe est composée de 2 élèves valides et de 2 élèves en situation de handicap (attestation MDPH obligatoire, à présenter lors de l'accueil du championnat de France). Pour les élèves valides, les règles de nage et de l'épreuve mannequin sont identiques aux règles des championnats de France Etablissement et Excellence.

Tous les élèves valides sont autorisés à participer en équipe sport partagé exceptés les équipes comportant au moins un/une élève figurant :

- Sur la liste des sections sportives scolaires en natation **SAUF** si la Section Sportive Scolaire natation a le label « Sport partagé » ; prendre contact avec votre service départemental UNSS pour plus d'informations
- Sur la liste FFN et/ou sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2023 (Élite, Senior, Relève)

✓ La mixité est obligatoire au sein de l'équipe (au moins 1 fille ou 1 garçon sur les 4 compétiteurs).

✓ Jeune Juge : 1 Jeune juge par équipe qualifiée (en plus des 4 compétiteurs), niveau académique minimum ; il est non nageur, il peut appartenir à une autre AS.

En cas d'absence du JO, l'A.S. concernée ne pourra pas participer au Championnat de France. La tenue du JJ au bord du bassin doit être conforme au règlement intérieur de la piscine et de son rôle (short neutre, tee shirt Maif).

✓ **Un jeune coach par équipe obligatoire, niveau académique minimum. Il peut être intégré à la composition d'équipe ou en plus s'il est non compétiteur.**

Le jeune coach peut accompagner les nageurs de son équipe (chambre d'appel, bord de bassin, plage de départ)

✓ Dans la convocation, l'ordre des nages de la compétition est proposé à titre indicatif.

✓ Les épreuves : en plus des 4 épreuves de nages traditionnelles, le championnat de France UNSS sport partagé par équipe comporte :

- **L'épreuve Mannequin** (immersion du mannequin ou de l'anneau lesté en fonction de la piscine qui accueille) est réalisée par 3 élèves au choix dans l'équipe, valides et en situation de handicap (voir adaptations).
- **Le Relais 4x50 Nage Libre** : tous les nageurs de l'équipe participent au relais ; une bonification est accordée pour la présence de filles dans la composition du relais : 4 secondes pour la 2^{ème} fille et 4 secondes pour la 3^{ème} fille éventuelle.
- **Le Relais 4x50m 4 Nages**: tous les nageurs de l'équipe participent au relais ; une bonification est accordée pour la présence de filles dans la composition du relais : 4 secondes pour la 2^{ème} fille et 4 secondes pour la 3^{ème} fille éventuelle.

✓ Les épreuves sont cotées selon des barèmes spécifiques UNSS :

- Collèges – Lycées ; Garçons et groupes de handicap (6 groupes).
- Collèges – Lycées ; Filles et groupes de handicap (6 groupes).

La tenue :

- ✓ Un seul maillot de bain autorisé qui couvre les fesses. (maillot string interdit)
- ✓ Les combinaisons pour les filles et pour les garçons, homologuées par la FINA, sont autorisées (pas de maillot de bain sous la combinaison).
- ✓ Equipement neutre ou aux couleurs de l'AS.
- ✓ Le port de lunettes de natation est autorisé pour toutes les épreuves.

✓ **Blason représentant l'équipe**

Chaque AS (sur la base du volontariat) peut confectionner un panneau pour être reconnu et identifié. Ce panneau (ou blason) doit être solide et résistant à l'eau.

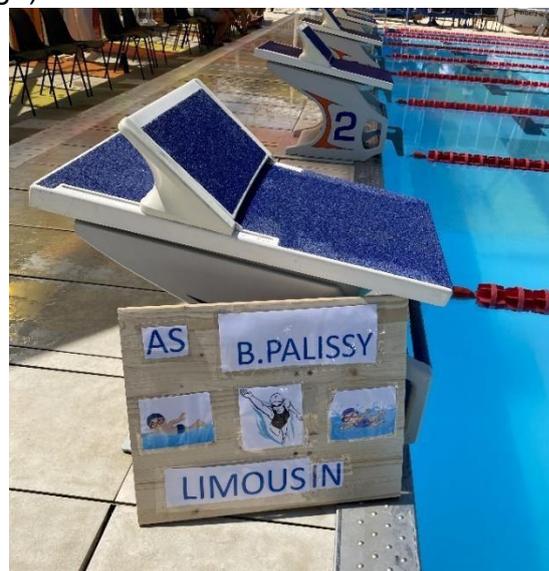
Il suivra alors la délégation tout au long du championnat. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de le déposer à côté du plot de départ coté tribune pour être identifié durant les courses.

Ce blason doit au moins renseigner :

- Nom de l'établissement / Ville de l'établissement / Académie de l'établissement
- Catégorie (établissement / excellence / sport partagé)
- le Logo de l'AS.

La décoration autour est libre.

Deux images pour exemple :



Règlement de l'épreuve mannequin UNSS

RAPPELS

- Mini mannequin lesté immergé à 15 m du plot de départ ou anneau lesté selon la catégorie (voir tableau ci-dessous). La profondeur d'immersion est fonction de la piscine qui nous accueille.
- Position du mannequin au fond de l'eau : Tête vers le départ, face vers la surface.
- Départ du plot : le nageur plonge ou part dans l'eau accroché au mur et va rechercher le mannequin (ou l'anneau) en apnée ou non.
- Recherche du mannequin : nombre d'essais dans la limite des temps du barème.

| <u>Catégorie :</u> | <u>Type de mannequin:</u> | <u>Adaptation autre :</u> | <u>Bonification par rapport à la table de cotation des élèves valides</u> |
|--------------------|---------------------------|--|---|
| G1 : | Anneau lesté | Départ plongé ou dans l'eau | Moins 50s |
| G2 : | Anneau lesté | Départ plongé ou dans l'eau | Moins 35s |
| G3 : | Anneau lesté | Départ plongé ou dans l'eau | Moins 15s |
| G4 : | Mini mannequin lesté | Départ plongé ou dans l'eau | Moins 15s |
| G5 : | Mini mannequin lesté | Coup de sifflet quand le nageur est à 1m du mannequin. | Moins 3s |
| G6 : | Mini mannequin lesté | Adaptation départ (départ tactile) | Pas de bonification |

Prises du mannequin autorisées :

- Les deux mains doivent être sur le mannequin en contact (**superposées ou séparées**) avec la ligne médiane verticale du mannequin : un bras passé sous le moignon. Le nageur reste sur le dos pendant tout le trajet.
- A l'arrivée si le nageur lâche une main, le bras libre ne doit pas être propulsif (traction interdite). Le lâcher ne peut se faire qu'à distance d'un bras **du mur, battements autorisés jusqu'à la touche de ce dernier.**



Remorquage

- Pendant toute la durée du trajet, le mannequin doit avoir la face hors de l'eau. Le trajet du mannequin en immersion ne doit pas excéder 5 m. A partir de cette marque et pendant toute la durée du trajet, le mannequin doit avoir les voies aériennes hors de l'eau et orientées vers le haut (2 vaguelettes consécutives sont autorisées)

Prise de l'anneau lesté :

- Libre : selon ses possibilités, le nageur ramène l'anneau au bord sans le lâcher en nageant sur le dos ou le ventre.

Arrivée

- Le chronomètre est arrêté lorsque le nageur touche le mur d'arrivée.

Pénalités (chaque pénalité est expliquée à l'aide d'un code pour justifier cette dernière)

- - 10 pts : à chaque faute constatée sur le trajet du mannequin (plus de 2 vaguelettes)
- - 10 pts : mauvaise prise du mannequin
- - 10 pts : si les épaules sont à + de 90°
- - 10 pts : lâcher d'une main durant le parcours *ou un lâcher de l'anneau avec reprise*
- - 20 points : pour départ anticipé en sauvetage

- Les pénalités sont cumulatives :

Maximum de - 20 pts dans la limite des points du barème

- **En cas de répétition des fautes règlementaires (plus de 2) ou faute en continu sur toute la course la disqualification est prononcée. Les pénalités s'appliquent sur toutes les nages et sur l'épreuve mannequin.**

Disqualification

- Lâcher du mannequin *ou de l'anneau* durant le transport sans reprise
- Mannequin ou anneau non ramené
- Mannequin ramené face vers le fond du bassin (à l'envers)
- Bouche sous l'eau tout le trajet
- Position ventrale durant tout le remorquage

Les règles de nage à l'UNSS

Attention : toutes les fautes règlementaires (départ, arrivée, nages, virages, ordre des nageurs en relais...) sont pénalisées de - 10 points. En cas de répétition des fautes règlementaires (plus de 2) ou faute en continu sur toute la course la disqualification est prononcée. Les pénalités s'appliquent sur toutes les nages.

Les pénalités s'appliquent aussi à tout manquement au règlement (nager avec deux maillots, bonnets de bain autre que celui de l'AS ...).

(En Italique : les spécificités du règlement sport partagé pour les élèves en situation de handicap)

La nage libre :

Tout mode de déplacement nagé est possible : brasse, dos, crawl, papillon, indienne... SAUF dans une épreuve de 4 nages : ni dos ni brasse ni papillon.

Au virage et à l'arrivée, il faut toucher le mur avec n'importe quelle partie du corps.

Au départ et à chaque virage, le nageur peut être sous l'eau pendant 15 mètres maximum, le reste du temps, une partie du corps doit couper la surface de l'eau.

Le dos :

Le nageur doit être toujours sur le dos (roulis du corps inférieur à 90° degrés par rapport à l'horizontale) sauf avant le virage et avant sa poussée au mur lors du virage.

Au virage, le nageur peut, avant de toucher le mur, passer sur le ventre-après quoi une immédiate traction continue du bras ou une immédiate traction des deux bras peut être faite pour amorcer le virage. Il peut toucher le mur avec n'importe quelle partie du corps. Il doit être revenu sur le dos quand les pieds quittent le mur.

Au départ et au virage, le nageur peut être sous l'eau, sur le dos, pendant 15 mètres maximum.

A l'arrivée le nageur ne doit pas être complètement immergé.

La brasse :

Le nageur doit être sur le ventre. Le cycle des mouvements doit comporter un mouvement de bras puis un mouvement de jambes. Quand le nageur a une déficience aux membres supérieurs ou inférieurs, le mouvement de jambes ou le mouvement de bras constituera le cycle complet.

Tous les mouvements de bras et de jambes doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné.

Si le nageur a une déficience d'un membre supérieur ou inférieur, il doit montrer l'intention d'effectuer un mouvement simultané dans le même plan horizontal ou laisser trainer le ou les membres concernés. Les mouvements de jambes de bas en haut sont interdits. Les mains ne doivent pas aller au-delà des hanches (sauf lors de la reprise de nage).

Après le départ et à chaque virage le nageur peut faire un mouvement de bras se prolongeant jusqu'aux jambes pendant lequel le nageur peut être submergé. Après le départ et après chaque virage, un seul coup de pieds de papillon est autorisé à n'importe quel moment avant le premier mouvement de jambes.

A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire simultanément avec les deux mains séparées soit au niveau de l'eau soit en dessous. Un nageur ayant une différence de longueur de bras pourra toucher le mur à une main mais devra montrer son intention de toucher le mur à 2 mains en tendant ses 2 bras en avant simultanément. De même il pourra toucher le mur qu'à une main s'il utilise un seul bras pour réaliser son cycle de nage.

Pendant la course, en dehors de la reprise de nage, une partie de la tête doit couper la surface de l'eau à chaque mouvement de bras. Les coudes ne doivent pas sortir de l'eau pour être ramenés vers l'avant sauf avant le virage, pendant le virage et pour la traction finale à l'arrivée.

La course :

Le nageur doit effectuer son parcours dans son couloir.

Il n'est pas permis de se pousser au fond de la piscine.

Le nageur qui reste debout mais ne marche pas n'est pas disqualifié.

Il n'est pas permis de tirer sur la ligne d'eau. *Si un nageur « accroche » la ligne mais n'en tire pas avantage, celui-ci n'aura pas de pénalités.* Lors d'un relais, les pieds du nageur qui plonge *ou qui part dans l'eau* ne doivent pas quitter le plot *ou le mur* tant que le nageur précédent n'a pas touché le mur.

Le départ :

1 Le juge arbitre appelle les nageurs par plusieurs coups de sifflet brefs ; ils se placent derrière les plots de départ.

2 Le juge arbitre invite les nageurs à monter sur les plots *ou à entrer dans l'eau avec de l'aide si nécessaire* par un roulement de sifflet.

3 Commandement du starter :

- « à vos marques »
- Quand les nageurs sont immobiles
- Le starter donne le départ : sifflet ou startson.

Si besoin, un nageur ayant des problèmes d'équilibre peut avoir une aide pour rester en équilibre au départ. Un nageur peut être autorisé à prendre le départ debout à côté du plot de départ, en position assise à côté du plot de départ ou encore dans l'eau mais celui-ci doit garder une partie du corps en contact avec le mur jusqu'au signal de départ. Si un nageur réalise son départ dans l'eau et n'a pas la capacité de se tenir au bord, il peut être aidé par une personne d'assistance qui maintiendra une partie du

corps du nageur en contact avec le mur jusqu'au signal de départ. Donner de l'élan au nageur n'est pas autorisé. Aucun matériel de flottaison n'est autorisé.

Pour les élèves sourds, un accompagnant sera autorisé à donner le départ du nageur grâce à un repère tactile au niveau de la cheville (l'accompagnant maintient une pression autour de la cheville du nageur quand celui-ci monte sur le plot et relâche la pression autour de la cheville au coup de sifflet de départ).

Faux départs : il y a faux départ quand un nageur tombe, plonge ou perd le contact avec le mur (pour les départs dans l'eau) avant le signal du starter.

En UNSS, en compétition par équipe, un deuxième départ est donné à tous les nageurs. Sauf en sauvetage où le nageur sera pénalisé à l'arrivée.

S'il y a un nouveau faux départ, la course se déroule et le nageur fautif est disqualifié à l'arrivée.

Tout nageur qui ne prend pas le départ dans la série dans laquelle il doit partir (oubli en chambre d'appel, blessure de dernière minute) ne pourra pas renager.

Le juge arbitre de la compétition se garde le droit d'adapter le règlement aux particularités des élèves en situation de handicap avant le début de la 1^{ère} course.

Relais à l'UNSS

Dans le relais 4x50m 4 nages, l'ordre des nages est obligatoirement le suivant : dos, brasse, papillon, nage libre. Une équipe doit nager dans l'ordre indiqué sur la fiche de nage (fichette).

Une équipe de relais sera pénalisée de - 20 points dans une course si un membre de l'équipe, autre que le nageur désigné pour nager cette longueur, entre dans l'eau lorsque la course est en cours, avant que tous les nageurs de toutes les équipes n'aient fini la course.

Les relayeurs en situation de handicap sont autorisés à réaliser leur départ dans l'eau, une partie de leur corps doit être en contact avec le mur tant que le relayeur précédent n'a pas touché le mur.

Classification des relais sport partagé 4 x 50m Nage Libre et 4 x 50m 4 Nages :

Le relais se compose de 4 nageurs, 2 nageurs valides et 2 nageurs en situation de handicap. Pour savoir la classification du relais, se reporter au tableau suivant :

| Classification du relais : | Classification des 2 nageurs en situation de handicap dans le relais : |
|-----------------------------------|---|
| Relais 1 (R1) | G1- G1 / G1-G2 |
| Relais 2 (R2) | G2-G2 / G2-G3 / G1-G4 / G1-G3 |
| Relais 3 (R3) | G3-G3 / G3-G4 / G6-G1 / G1-G5 / G2-G5 / G4-G2 |
| Relais 4 (R4) | G4-G4 / G6-G3 / G6-G2 / G5-G3 / G5- G4 |
| Relais 5 (R5) | G5-G5 / G6-G5 / G6-G4 |
| Relais 6 (R6) | G6-G6 |

Classement

En cas d'égalité au classement général à l'issue des épreuves, c'est le classement du 4 x 50m NL qui déterminera la hiérarchie.

Si une égalité persiste, c'est le classement du 4x50m 4Nages qui déterminera la hiérarchie.



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

